

Si vous êtes témoin d'un événement, voici les numéros d'urgence à connaître :

112	N° Urgence européen
15	SAMU
18	SDIS (pompiers)
17	Police ou Gendarmerie

Mairie

Téléphone	04.75.45.64.51
Mail	accueilmairie26260@orange.fr

L'alerte sur la commune :

En cas d'incident majeur, l'alerte est donnée par :

- Les cloches de l'église
- La diffusion de messages par les haut-parleurs
- Message Alerte sur Panneau Pocket - Affichage en Mairie

Cf au verso pour la conduite à tenir en fonction du risque

CONSIGNES SPÉCIFIQUES

Évacuation :

- Couper les réseaux (gaz, électricité, eau)
- Sortir du logement avec un sac contenant les affaires de 1^{ère} nécessité
- Se rendre au point de regroupement défini par les autorités ou annoncé lors de la consigne d'évacuation
- Dans tous les cas, se conformer aux consignes reçues

Confinement :

- Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Fermer portes et fenêtres, les calfeutrer
- Arrêter les systèmes de ventilation et de climatisation
- Bouchez tous les systèmes avec prise d'air extérieure avec des chiffons ou des linges humides
- Dans tous les cas, se conformer aux consignes reçues

En cas de catastrophe naturelle ou technologique, dès que le citoyen a été prévenu, il doit respecter des consignes générales suivantes :

AVANT

Prévoir :

- Une radio portable équipée de piles
- Une lampe de poche (piles à vérifier)
- Une réserve d'eau potable
- Lors d'une pré-alerte pour une éventuelle évacuation, un sac contenant les affaires de 1^{ère} nécessité (médicaments urgents, papiers d'identité et importants, vêtements chauds, un peu d'argent)

PENDANT

Se conformer immédiatement aux consignes reçues : évacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque (cf consignes au dos)



Écouter la radio
France-Info et radios locales
Pour information sur l'évolution de la situation

France Bleu : 87.9 FM
France Info : 105.4 FM

[Consulter panneau Pocket](#)



Ne pas aller chercher les enfants à l'école
Les enfants sont pris en charge par leurs enseignants



Ne pas téléphoner
sauf cas de nécessité vitale
Pour libérer les lignes pour les secours

APRÈS

- Écouter la radio
- [Consulter Panneau Pocket](#)
- Évaluer les dégâts et s'éloigner des zones dangereuses
- Se mettre à la disposition des secours

RAPPELS PRATIQUES

Catastrophes naturelles

Dès la survenance d'un sinistre, toute personne a la possibilité de demander, à la mairie, une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et doit déclarer les dégâts à son assurance selon les clauses de son contrat.

Pour être indemnisés au titre des catastrophes naturelles, il faut :

- Que les biens endommagés soient couverts par un contrat d'assurance.
- Que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu par un arrêté ministériel.

Édition Mai 2023

**DOCUMENT
À CONSERVER**

Commune de CHARMES SUR L'HERBASSE

DICRIM simplifié
Document d'Information Communal
sur les Risques Majeurs



Chers administrés,

La sécurité des habitants de **Charmes sur l'Herbasse**, fait partie des préoccupations de l'équipe municipale.

Le présent document est destiné à vous informer sur les consignes de sécurité à adopter pour faire face aux risques majeurs identifiés sur notre commune. Quelques informations pratiques vous sont aussi délivrées.

Je vous demande de lire attentivement cette plaquette et de **la conserver précieusement**.

En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ainsi qu'une Réserve Citoyenne (en cours de réalisation) ayant pour objectif l'organisation des moyens communaux pour gérer les risques identifiés.

La mairie tient à votre disposition les différents documents d'information sur les risques recensés.

En espérant ne jamais avoir à appliquer ces précautions de sécurité, je vous souhaite une bonne lecture.

Le maire

LES BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES MAJEURS

Risque majeur : Phénomène caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité.

 Inondations - Ruissellements - Ne pas s'engager sur une route inondée - Respecter les déviations mises en place - Fermer les ouvertures (portes, fenêtres.....) - Couper le gaz et l'électricité - Évacuer sur préconisation des autorités ou des secours - Se réfugier sur un point haut (étage, colline...)	 Attentat - Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche - Fermer toutes les issues à clef et s'en éloigner - Éteindre toutes sources de luminosité - Se cacher et ne pas faire de bruit (couper sonnerie et vibreur du téléphone) - Attendre le message de fin d'alerte	 Aléas Climatiques : neige – pluie – vent – tempête – grand froid - Limitier les déplacements : dans la mesure du possible, rester chez soi - Ne pas se promener en forêt, ne pas s'abriter sous un arbre - Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol - Ne pas intervenir sur une toiture - Pour les orages, ne pas utiliser d'appareils électriques et de téléphone - Respecter les déviations mises en place
 Feux de forêts AVANT: Débroussailler, entretenir les abords des habitations PENDANT: - Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement - S'éloigner dos au vent - Respirer à travers un linge humide - Asperger d'eau si possible les volets, portes et fenêtres pour les habitations situées en zone d'incendie	  Risque Gaz - Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement - Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étincelle - Respecter les déviations mises en place - Se mettre à l'abri	 Risques Sanitaires - Se conformer aux consignes données par les autorités - Limitier les déplacements et dans la mesure du possible se confiner - Se signaler en mairie si on est une personne fragile : ne pas hésiter à signaler un voisin ou connaissance
 Risque industriel – Nuage toxique Transport de Matières Dangereuses - Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement - Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étincelle - Si propagation du nuage toxique, s'éloigner dans le sens perpendiculaire au vent ; dans la mesure du possible, se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche - Fermer toutes les ouvertures et calfeutrer les aérations - Couper la ventilation et la climatisation	 Canicule - Boire beaucoup d'eau (au moins 1,5l/jour), mouiller sa peau plusieurs fois par jour, ne pas consommer d'alcool, manger normalement - Ne pas sortir aux heures les plus chaudes, ne pas faire d'efforts physiques intenses - Maintenir l'habitation à l'abri de la chaleur en fermant les volets - Prendre des nouvelles de l'entourage - Pour les personnes fragiles, passer quelques heures dans un endroit frais ou climatisé - Appeler immédiatement le 15 si une personne est victime d'un malaise	 Séisme PENDANT: - Rester où on est, s'abriter sous un meuble solide ou contre un mur porteur - Éviter la proximité des fils électriques, des arbres, des ponts, des arches... - Ne pas allumer de flamme (fuite éventuelle de gaz) APRÈS: - Couper le gaz et l'électricité : pas de flamme - Évacuer et s'éloigner des bâtiments : rejoindre un endroit dégagé (place..) - Se conformer aux consignes données par les autorités